

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00467

PROLONGEMENT DE LA TROISIEME LIGNE DE TRAMWAY - CONVENTION FINANCIERE AVEC L'EPASE CONCERNANT LES TRAVAUX RELATIFS A LA MODIFICATION DE L'ACCES A LA PLATEFORME DE LA GARE DE SAINT-ETIENNE CHATEAUCREUX

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181220-D20180046710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181221

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

PROLONGEMENT DE LA TROISIEME LIGNE DE TRAMWAY - CONVENTION FINANCIERE AVEC L'EPASE CONCERNANT LES TRAVAUX RELATIFS A LA MODIFICATION DE L'ACCES A LA PLATEFORME DE LA GARE DE SAINT-ETIENNE CHATEAUCREUX

L'opération de prolongement de la troisième ligne de tramway de Saint-Etienne Métropole et le projet d'aménagement du parvis Nord de la gare de Châteaureux conduit par l'EPA de Saint-Etienne (ZAC Châteaureux Nord) nécessitent la réalisation de travaux de modification de l'accès de service à la plateforme de la gare de Saint-Etienne Châteaureux.

Il s'agit de créer une nouvelle entrée sur la rue Puits Thibaud et de la relier à une voirie de desserte créée à l'intérieur des emprises ferroviaires afin de desservir une station-service récemment créée ainsi que les bâtiments de l'UP Traction SNCF.

Cette nouvelle entrée sera utilisée essentiellement par les agents SNCF et les Poids lourds livrant le carburant.

Les études niveau PRO ont été réalisées par Saint-Etienne Métropole et financées à parts égales par Saint-Etienne Métropole et l'EPASE (selon une convention tripartite avec la SNCF signée le 31 juillet 2017). Les études ont été validées par la SNCF.

Il convient désormais de réaliser les travaux d'aménagement de ce nouvel accès dont Saint-Etienne Métropole assurera la maîtrise d'ouvrage. L'EPASE participera à hauteur de 50 %.

Une convention entre Saint-Etienne Métropole et l'EPASE doit être signée pour définir les conditions de réalisation de travaux de reconstitution de l'accès de service à la plateforme de la gare de Saint-Etienne Châteaureux, ainsi que les conditions financières de la prise en charge de celles-ci.

Le montant estimatif des travaux et honoraires est de 232 000 € HT avec une participation de l'EPASE de 116 000 €.

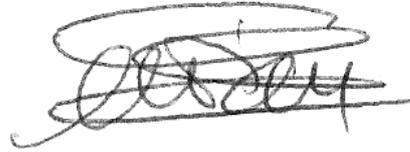
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'une convention entre Saint-Etienne Métropole et l'EPASE relative à la réalisation et au financement des travaux de modification de l'accès de service à la plateforme de la gare de Saint-Etienne Châteaureux.**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention entre Saint-Etienne Métropole et l'EPASE relative à la réalisation et au financement des travaux de modification de l'accès de service à la plateforme de la gare de Saint-Etienne Châteaureux,**

- la dépense correspondante sera imputée à l'opération 114 du budget annexe transports ayant fait l'objet d'une APCP actualisée au BS 2018,
- la recette correspondante sera perçue sur le compte 1311 du budget transport de l'opération 114.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU